



MINISTÈRE DU PLAN
ET DU DÉVELOPPEMENT
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



**CENTRE DE PARTENARIAT ET
D'EXPERTISE POUR LE
DEVELOPPEMENT DURABLE**

01 BP 3144 Cotonou
Tél.: +229 21 33 41 13
contact@developpement.gouv.bj
cepedbenin@yahoo.fr

Projet de Promotion de l'Entreprenariat Agricole pour la transformation socio-economique des zones rurales au Bénin (PPEA)

Rapport de l'atelier de clôture du PPEA

28 mars 2018



Projet de Promotion de l'Entrepreneuriat Agricole pour la transformation socio-économique des zones rurales au Bénin (PPEA)

Rapport de l'atelier de clôture du PPEA

L'an deux mil dix-sept et le mardi 28 mars, au CODIAM à Cotonou, l'atelier de clôture du projet de Promotion de l'Entrepreneuriat Agricole pour la transformation socio-économique des zones rurales au Bénin (PPEA).

Placée sous l'autorité du Directeur de Cabinet du Ministre d'Etat Chargé du Plan et du Développement, cet atelier a connu la participation des responsables et représentants du Centre de Partenariat et d'Expertise pour le Développement Durable (CePED), du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), du Centre Songhai, des membres du Comité Technique de Gestion du PPEA et d'un représentant du B2A.

Outre la cérémonie d'ouverture, cet atelier a été marqué par les activités ci-après :

- Présentation globale du PPEA et des résultats obtenus par le Point Focal du PPEA ;
- Présentation du PDAB par le Directeur du CePED, Directeur National du PPEA ;
- Présentation de la nouvelle réforme agricole par Monsieur Bonaventure KOUAKANOU, représentant le B2A ;
- Présentation de la stratégie d'autonomisation des CPEA et de sortie des acteurs du projet par Monsieur Roger Antoine TOHOUNDJO, Expert PPEA.

1- Cérémonies d'ouverture

Après les mots de bienvenue du Directeur du CePED, Directeur National du PPEA, trois (03) allocutions ont marqué la cérémonie d'ouverture :

- L'allocution du représentant du Directeur du Centre Songhaï ;
- L'allocution du Représentant Résident Adjoint du PNUD ;
- L'allocution du Directeur du Cabinet du Ministre d'Etat.

Après avoir rappelé le rôle prépondérant qu'a joué le Centre Songhaï dans la mise en œuvre du PPEA en tant que Partenaire Technique, le représentant du Directeur du Centre Songhaï s'est réjoui de l'accompagnement de la Partie Nationale et du PNUD dans l'adaptation du modèle Songhaï dans le cadre de l'implantation des Centres de Promotion de l'Entreprenariat Agricole (CPEA) de Kétou, de Zangnanado et de Daringa d'une part et de la masse critique de jeunes formés grâce au PPEA dont l'accompagnement convenable à l'installation et le suivi post installation approprié permettront de disposer d'un vivier d'emplois durables pour la promotion de l'auto-emploi des jeunes et des femmes. Il a par ensuite, insisté sur la nécessité de prendre des mesures appropriées pour assurer la pérennisation des acquis du PPEA.

A la suite du représentant du Directeur du Centre Songhaï, le Représentant Résident Adjoint du PNUD, tout en remerciant les principaux acteurs pour leur contribution à l'aboutissement de ce projet, a insisté sur les prochains pas à franchir pour que l'édifice mis en place ne s'écroule. Les défis à relever sont encore importants et chaque acteur doit en prendre conscience. Ce sont entre autres : (i) l'autonomisation réelle des CPEA, l'accompagnement post installation des jeunes et des femmes (iii) l'appui aux financements des jeunes, (iv) l'appui aux débouchés et aux marchés. A cet égard, l'accélération du processus de formulation et mise en œuvre du Projet de Développement de l'Agrobusiness au Bénin (PDAB) sera une opportunité à ne point marchander.

Enfin, le Directeur du Cabinet du Ministre d'Etat dans son allocution d'ouverture de l'atelier, est revenu sur les acquis du PPEA et rassurer



tous les participants que la Partie Nationale jouera le rôle qui est sien pour leur pérennisation. A cet égard, il n'a pas manqué de rappeler les prochains pas à franchir pour le démarrage imminent du PDAB et invite tous les acteurs et parties prenantes concernées à s'inscrire dans la même démarche que le Gouvernement.

Sont présents à cette cérémonie, les représentants du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), du Centre Songhaï de Porto-Novo et du Centre de Partenariat et d'Expertise pour le Développement Durable (CePED). La liste de présence se trouve ci-jointe.

Outre la cérémonie de passation de service de ce jour 31 mars 2017, une délégation conjointe CePED-Songhaï se rendra sur les Centres de Promotion de l'Entreprenariat Agricole Songhaï (CPEAS) de Kétou, de Zangnanado et de Daringa à partir du lundi 3 avril 2017 pour vérifier le point détaillé des infrastructures et équipements et procéder à la passation de charges par CPEAS.

2- Présentation globale du PPEA et des résultats obtenus

Cette présentation a été faite par Monsieur Agossou HOUANDJI, Point Focal du PPEA. Dans son exposé on note essentiellement que le coût prévisionnel du PPEA a été de **23 milliards de francs CFA**, et que le PPEA devrait construire **neuf (09) centres d'incubation** selon les potentialités agroécologiques de chaque région, former et accompagner l'installation de **2200 jeunes et femmes entrepreneurs agricoles**.

1) Réalisations physiques

Il a été réalisé trois (03) Centres de Promotion de l'Entreprenariat Agricole (CPEA) à Kétou, Zangnanado et Daringa. Ces centres ne sont pas tous entièrement achevés au niveau des infrastructures.



○ **LE CENTRE DE KETOU :**

Il s'étend sur une superficie de 121 ha. Il dispose d'infrastructures permettant la production céréalière, maraîchères et d'élevages (volaille, cuniculture, porciculture, etc.). Il dispose des infrastructures ci-après :

- 1) Un bloc administratif ;
- 2) Un dortoir de capacités de 65 places ;
- 3) Une cantine en construction réceptionné provisoirement ;
- 4) Un télécentre équipé et fonctionnel ;
- 5) Une poussinière de 5000 têtes ;
- 6) 24 pilotis de 8x4m pour production poulets chair
- 7) Un bâtiment de production poules pondeuses de 44x11m ;
- 8) Deux bâtiments de porcherie (1 pour engraissement, 1 pour reproduction) ;
- 9) Une lapinière ;
- 10) Un château d'eau (capacité : 60 m3) ;
- 11) Trois forages ;
- 12) Deux unités de transformation agro-alimentaire (manioc en gari, palmier à huile en huile de palme) ;
- 13) Une unité de transformation de fruits en fruits séchés ;
- 14) Un grand magasin de stockage de matières premières ;
- 15) Une provenderie ;
- 16) Une cantine en construction ;
- 17) Deux conteneurs contenant en pièces détachées des batteries de poules pondeuses pour une capacité totale de 20.000 sujets ;
- 18) Un parc des autres volailles de 60/20m.

○ **LE CENTRE DE ZANGNANADO :**

Il a une superficie disponible de 88 ha. Il dispose des infrastructures permettant la formation des promoteurs agricoles à la pisciculture, au maraîchage, à la riziculture et à l'élevage. Il a une capacité d'hébergement de 96 places avec les infrastructures ci-après :

- 1) Un bloc administratif ;
- 2) Un dortoir de capacités de 96 places ;
- 3) Une poussinière de 5000 têtes ;
- 4) 12 pilotis de 8x4m pour production poulets chair ;
- 5) Un bâtiment de production poules pondeuses de 44x11m ;
- 6) Un bâtiment de porcherie (1 pour engraissement, 1 pour reproduction) ;
- 7) Un château d'eau (capacité : 60 m3) inachevé ;



- 8) Deux forages de grand diamètre et quatre forages de petits diamètres ;
- 9) Une unité de transformation de riz paddy en riz étuvé ;
- 10) Une retenue d'eau ;
- 11) Un complexe de 18 bassins circulaires ;
- 12) Un magasin pour matériels et aliments piscicoles ;
- 13) Huit (08) étangs piscicoles dont 02 grands de 50/20m ;
- 14) Un parc des autres volailles de 50/20m.

○ **LE CENTRE DE DARINGA A DJOUGOU :**

Le Centre de Daringa est inachevé et ne dispose d'aucune capacité d'hébergement, ni de bloc administratif. Sa superficie est de 314 ha. Les infrastructures érigées sur ce centre sont :

- 1) Un parc des autres volailles de 80/25m ;
- 2) Un complexe piscicole de 36 bassins circulaires ;
- 3) Huit (08) supports de 16 réservoirs d'eau au jardin pour irrigation ;
- 4) Deux (02) forages de 165/5 mm dont un équipé d'une pompe immergée de 10 cv ;
- 5) Un réseau électrique provisoire reliant la salle de groupe et le forage équipé sur une distance de 550m ;
- 6) Un magasin de stockage des intrants piscicoles ;
- 7) Une salle de groupes de 5/3m ;
- 8) Un groupe électrogène de 60kva marque PERKINS.

2) Activités menées :

Pendant la mise en place des CPEA, les activités de formation et d'accompagnement à l'installation des jeunes ont été menées :

- 795 jeunes formés (dont 135 femmes) et accompagnés à l'installation ;
- fonds levier (500.000 F CFA) pour chaque jeune formé ;
- suivi post-installation ;
- implication des communes et des services déconcentrés et décentralisés (Mise en place et opérationnalisation des Comités Consultatifs Régionaux et des Comités Communaux de Suivi-Accompagnement) ;
- élaboration d'une stratégie de suivi-accompagnement post installation des entrepreneurs agricoles ;



- facilitation d'accès au crédit à travers le Programme d'Appui à la Croissance Economique Rurale (PACER) et le Fonds National pour la Promotion de l'Entreprise et de l'Emploi des Jeunes (FNPEEJ)¹ ;
- construction d'une centrale d'achat à Zangnanado.

Le projet a fait l'objet d'une évaluation finale. Le taux d'exécution physique des résultats (basé sur les indicateurs) est de 42% pendant que l'ensemble des activités planifiées est exécuté à 28% soit un taux moyen d'exécution physique de 35% contre un taux de mobilisation des ressources d'environ 20%.

En définitive, grâce aux trois (03) centres plus particulièrement de Kétou et de Zangnanado, le projet a pu réaliser 35% de l'objectif attendu des neuf (09) centres qui devraient être mis en place. Ce qui indique l'efficacité incontestable du point de vue résultat.

3) Situation financière :

Après cinq (05) années de mise en œuvre grâce aux efforts du Gouvernement à travers le Budget National et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), un montant de 4 555 562 000 FCFA a été mobilisé sur les 23 milliards escomptés. Cette somme est constituée de 4 174 000 000 FCFA sur le budget national et 381.562.000 FCFA à titre de la contribution directe du PNUD.

Au terme du PPEA, un reliquat d'environ 20.000 USD, soit environ 10 millions de FCA est disponible sur les ressources du Budget National transférées au PNUD. Ce reliquat sera utilisé pour libérer quelques engagements en instance et soutenir la formulation du PDAB.

A l'issue de la présentation des résultats de mise en œuvre du PPEA, un débat est ouvert entre les différentes parties prenantes. Ce débat a permis de retenir les perspectives ci-après :

- Mobiliser des ressources pour assurer l'achèvement du CPEA de Daringa ;
- Prendre des mesures pour assurer la pérennisation des acquis du PPEA ;
- Accélérer le démarrage du PDAB dans le sens de renforcer les jeunes installés et assurer le développement des entreprises agricoles créées

¹ Financement PACER : 190.543.706 FCFA ; FNPEEJ : 173.382.110 FCFA

ou en création. Il convient de rappeler que les goulots importants à lever concernent :

- L'amélioration de l'accès aux marchés et aux débouchés de la production des jeunes ;
- Le suivi-post installation des jeunes ;
- L'accès au financement.

3- Présentation du Projet de Développement de l'Agrobusiness au Bénin (PDAB)

Le PDAB fait suite au PPEA. En effet, le PPEA a mis en place un paquet de mesures d'accompagnement post-formation comme l'appui à l'élaboration des business-plans des bénéficiaires formés et la mise à disposition de fonds de démarrage appelé fond levier. Ces mesures ont permis à plusieurs jeunes de s'installer avec succès mais, ne permettent pas encore d'assurer la pérennité de leur exploitation. A cet effet, il importe de mettre en place un mécanisme holistique d'accompagnement post installation pour assurer la viabilité et la durabilité des jeunes installés pour une transformation socio-économique réelle des zones rurales. Le Projet de Développement de l'Agrobusiness au Bénin (PDAB) s'inscrit dans cet objectif et se concrétisera à travers des mécanismes qui sont de nature à assurer un environnement favorable à la croissance des entreprises créées par les jeunes entrepreneurs agricoles formés par le PPEA.

La mise en œuvre du PDAB se fera dans une dynamique multi partenarial et de cadre de travail collaboratif pour susciter le développement de la sous-traitance dans une logique de partenariat Public Privé. Il s'agira dans la démarche de :

- apporter un appui institutionnel à l'organisation/structuration ;
- faciliter l'accès au financement des jeunes entrepreneurs ;
- garantir la viabilité, la durabilité et la compétitivité des jeunes entreprises agricoles par l'accompagnement à l'accès aux marchés ;
- développer une synergie entre entrepreneurs agricoles par zones agroéconomiques du territoire national pour la création de systèmes productifs et de réseau d'entrepreneurs.

A ce jour, une assistance préparatoire est signée entre le PNUD et le DNP et le processus de formulation du projet est engagé.

4- Présentation de la nouvelle réforme agricole

Cette présentation a été assurée par Monsieur Bonaventure KOUAKANOU, représentant le Bureau d'Etude et d'Appui au Secteur Agricole (B2A).

La nouvelle réforme agricole prévoit sept (07) pôles de développement agricole en lien avec les zones agroécologiques. Des Agences Territoriales de Développement Agricole (ATDA) seront créées au niveau de chaque pôle de développement.

Douze (12) Directions Départementales de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (DDAEP) seront créées et auront pour rôle de définir la politique, les normes et références et assurer leur contrôle.

5- Présentation de la stratégie d'autonomisation des CPEA et de sortie des acteurs du projet

Cette présentation a été faite par Monsieur Roger Antoine TOHOUNDJO, Expert du PPEA. Elle met en exergue les résultats de l'étude sur la stratégie d'autonomisation des CPEA.

Quatre (04) options ont été proposées par cette étude :

- Mettre la gestion des CPEA sous la tutelle du Ministère du Plan et du Développement à travers le Centre de Partenariat et d'Expertise pour le Développement Durable (CePED) ;
- Rattacher les CPEA aux Agences Territoriales de Développement Agricoles en création ;
- Rattacher les CPEA aux Universités et Lycées Agricoles ;
- Mettre les CPEA sous la gestion d'un partenariat public privé avec affermage.

Le débat ouvert autour de ces options a conclu à la suggestion de mettre les CPEA sous la tutelle du Ministère du Plan et du Développement à travers le Centre de Partenariat et d'Expertise pour le Développement Durable (CePED).

Les CPEA ayant pour vocation d'être des Centres Nationaux de Formation en entrepreneuriat agricole et para-agricole ; la nécessité de poursuivre la vocation sociale de formation des jeunes et des femmes rend impérieux de les rattacher au CePED qui est déjà, de par ses statuts, une agence d'exécution. Cependant, l'atelier recommande à la partie nationale de poursuivre les réflexions dans le sens d'assurer d'une part la pérennisation des acquis et



d'opérer des choix bénéfiques pour le développement économique et sociale du pays d'autre part.

A la fin de l'atelier, les différentes parties prenantes se sont engagées à œuvrer par tous les moyens pour assurer la pérennisation des acquis du PPEA notamment la mise en œuvre du document de stratégie de suivi post installation des jeunes.

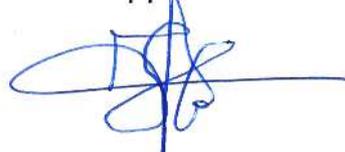
Il a été demandé à la partie nationale de finaliser et de mettre en œuvre, de concert avec le PNUD, le plan d'affectation des biens durables.

RECOMMANDATIONS :

A l'issue de l'atelier, les principales recommandations ci-après ont été formulées :

- Mobiliser les ressources pour assurer la poursuite et l'achèvement de la construction du Centre de Promotion de l'Entreprenariat Agricole de Daringa à Djougou ;
- Organiser une rencontre entre le CePED et le PNUD pour Finaliser et mettre en œuvre le plan d'affectation des biens durables ;
- Veiller au suivi-accompagnement des installés et œuvrer au développement des entreprises agricoles créées ;
- Accélérer le processus de formulation et de mise en œuvre du Projet de Développement de l'Agro-business au Bénin (PDAB) ;
- Prendre des mesures pour assurer la pérennisation des centres créés par le PPEA.

Le Rapporteur



Agossou HOUANDJI
Chargé de Programmes
Point Focal PPEA

